TARIFS 2023/2024

Ville de L'Isle-Adam

Mairie annexe Le Castelrose
Service Enfance / Affaires Scolaires :
Castelrose - 1 Av de Paris
✆ : 01.34.08.19.27 ou 19.09
@ : s.enfance@ville-isle-adam.fr

Tranche tarifaire	QF CNAF *	Restauration scolaire (1)		Accueil de loisirs													
				Accueil		Etude Surveillée (16h30/18h00)	Post-Etude (18h00/19h00)	Mercredi[3] Accueils entre 07h00-19h00 ou 07h00-14h00 ou 11h30-19h00 Cf. Règlement de fonctionnement				Vacances Accueils entre 07h00-19h00 ou 07h00-14h00 ou 11h30-19h00 sauf Vacances d'été (Juillet/Août): Journée obligatoire Cf. Règlement de fonctionnement				Mercredi(3) et Vacances(3)	
		Repas	Repas PAI	Accueil Matin	Accueil Soir [2]	prix	prix	Mercredi	Mercredi PAI	Mercredi Absence Injustifiée	Mercredi PAI Absence Injustifiée	Vacances	Vacances PAI	Vacances Absence Injustifiée	Vacances PAI Absence Injustifiée	Annulation hors délai Mercredi et vacances	Annulation hors délai PAI Mercredi et vacances
		prix unitaire		prix unitaire		Forfaitaire mensuel	Forfaitaire mensuel	coût horaire (repas inclus)	coût horaire (sans repas)	Forfait 8h00		coût horaire (repas inclus)	coût horaire (sans repas)	Forfait 8h00			
NT0	< 400	2,44 €	1,12 €	1,12 €	2,32 €	1,12 €	0,75 €	0,89 €	0,73 €	7,13 €	5,82 €	1,05 €	0,88 €	8,36 €	7,05 €	2,41 €	1,49 €
NT1	400 à 600	4,16 €	1,51 €	1,51 €	3,13 €	1,51 €	1,00 €	1,16 €	0,98 €	9,27 €	7,87 €	1,36 €	1,19 €	10,91 €	9,51 €	4,10 €	2,01 €
NT2	600 à 800	4,71 €	1,90 €	1,90 €	3,94 €	1,90 €	1,26 €	1,42 €	1,24 €	11,40 €	9,92 €	1,69 €	1,50 €	13,53 €	11,97 €	4,64 €	2,53 €
NT3	800 à 1 000	5,15 €	2,29 €	2,29 €	4,75 €	2,29 €	1,53 €	1,70 €	1,50 €	13,61 €	11,97 €	2,02 €	1,80 €	16,15 €	14,43 €	5,07 €	3,04 €
NT4	1 000 à 1 200	5,72 €	2,69 €	2,69 €	5,56 €	2,69 €	1,79 €	1,98 €	1,74 €	15,83 €	13,94 €	2,35 €	2,11 €	18,78 €	16,89 €	5,64 €	3,57 €
NT5	1 200 à 1 400	6,55 €	3,08 €	3,08 €	6,38 €	3,08 €	2,05 €	2,26 €	2,00 €	18,04 €	15,99 €	2,68 €	2,43 €	21,40 €	19,43 €	6,46 €	4,09 €
NT6	1 400 à 1 1600	6,66 €	3,46 €	3,46 €	7,19 €	3,46 €	2,31 €	2,52 €	2,26 €	20,17 €	18,04 €	2,99 €	2,74 €	23,94 €	21,89 €	6,66 €	4,61 €
NT7	> 1 600	6,92 €	4,24 €	4,24 €	8,80 €	4,24 €	2,83 €	3,15 €	2,77 €	25,17 €	22,14 €	3,73 €	3,35 €	29,85 €	26,81 €	6,92 €	5,65 €
NE1[4]	ext < 1 250	8,55 €	4,63 €	4,63 €	9,61 €	4,63 €	3,09 €	3,85 €	3,02 €	30,83 €	24,19 €	4,50 €	3,66 €	36,00 €	29,27 €	8,55 €	6,17 €
NE2[5]	Sans QF et ext > 1 250	9,53 €	5,03 €	5,03 €	10,42 €	5,03 €	3,35 €	4,06 €	3,28 €	32,47 €	26,24 €	4,70 €	3,97 €	37,64 €	31,73 €	9,53 €	6,69 €

**** QF CNAF***

Quotient familial Caisse Nationale des allocations familiales

Si l'administré n'est pas en mesure de fournir un Quotient CNAF la base de calcul de son quotient s'effectuera de la manière suivante :

Ressources nettes imposables annuelles N-2 – abattements sociaux /12

Nombre de parts

Calcul du Nombre de parts en fonction du nombre d'enfants à charge :

Le ou les parents : 2 parts

1er enfant à charge : 0,5 part

2ème enfant à charge : 0,5 part

3ème enfant à charge : 1 part

Par enfant supplémentaire : 0,5 part

(1) Restauration scolaire :

"repas exceptionnel" facturé selon tarif NE2

repas "absence injustifiée" facturé au tarif habituel de la tranche de la famille

dégressivité des tarifs (NT0 à NT7) pour les fratries - exemple : 3 enfants en NT4 : enfant 1: NT4, enfant 2: NT3, enfant 3: NT2

Accueil de loisirs matin/soir :

(2) Accueil du soir comprenant le goûter

(2)Accueil "absence injustifiée" facturée au tarif habituel de la tranche de la famille

(3) Accueil de loisirs mercredi / vacances :

"absence injustifiée" facturation de 8h

annulation "hors délai" facturation du repas au tarif habituel de la tranche de la famille

Goûter inclus dans l'après-midi

(4) NE1 : Extérieur 1 (tranche 1 des résidents hors commune)

Extérieur 2 (tranche 2 des résidents hors commune)

(5) NE2 : Tarif Sans quotient familial

Repas exceptionnel

PLANNING DES RÉSERVATIONS - TARIFS 2023 - 2024
A.L.S.H. VACANCES

Vacances	Dates	*Date limite * inscriptions/annulations*
TOUSSAINT 2023	du 21 octobre 2023 au 05 novembre 2023	12/10/2023
NOEL 2023	du 23 décembre 2023 au 07 janvier 2024	14/12/2023
HIVER 2024	du 10 février 2024 au 25 février 2024	01/02/2024
PRINTEMPS 2024	du 06 avril 2024 au 21 avril 2024	28/03/2024
ÉTÉ 2024	du 06 juillet 2024 au 03 août 2024	27/06/2024
	du 4 août au 01 septembre 2024	25/07/2024

***** Les réservations annulées après cette date, sans certificat médical, seront facturées selon les tarifications Hors Délais ou absences injustifiées. Aucune modification des plannings n'est possible après cette date (*Cf. 10.3.2 du règlement intérieur , disponible sur le site de la ville et le kiosque*).

SERVICE JEUNESSE	
Tranche tarifaire	Participation familiale / semaine
Adamois	2,00 € la journée
	10,00 € la journée « sortie »

RAPPEL DES DÉLAIS (RÉSERVATION / ANNULATION DES PRESTATIONS)

Restauration scolaire :	Le mardi avant 12h pour le jeudi et vendredi
Accueils matin / soir :	Le vendredi avant 12h pour le lundi, mardi suivant
Mercredis	Le vendredi avant 12h pour le mercredi suivant
Vacances	voir planning des inscriptions ci-dessus
Étude	le 28 du mois précédent

Justificatif d'absence : Certificat médical à fournir sous huit jours auprès du ou des services concernés
Absence non remplacée de l'instituteur ou grève : Prévenir au plus tard le jour même avant 09h00 pour annuler les prestations.

AUCUN SERVICE SCOLAIRE, PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES :

- **LES JOURS FERIES**
- **LE VENDREDI 10 MAI 2024 (pont de l'Ascension)**

Qui contacter ?

Restauration scolaire : Service Enfance
01.34.08.19.27 ou 19.09 - s.enfance@ville-isle-adam.fr

Accueil de Loisirs : A.L.S.H.
01.34.69.23.84 - alsh@ville-isle-adam.fr

Étude : A.L.S.H. + mot cahier école
01.34.69.23.84 - alsh@ville-isle-adam.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE L'ISLE-ADAM

TARIFS DES PRESTATIONS 2023 - 2024

RESTAURATION SCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS

Service Enfance
Petite Enfance / Enfance / Jeunesse

Mairie annexe Le Castelrose - 1, Avenue de Paris
Service Enfance / Affaires Scolaires
✆ : 01.34.08.19.27 ou 19.09
@ : s.enfance@ville-isle-adam.fr